

Association Courts-Circuits La Cagnole
22 rue de Preully

89000 Auxerre

secretariat@lacagnole.fr

<http://www.lacagnole.fr>

Numéro d'enregistrement : W891005012

Association à but non lucratif de droit français
régie par la loi du 1er juillet 1901



Guide pratique pour les Bons d'achat « spécial confinement automne hiver 2020 »

1/ Consulter la liste des partenaires de la Cagnole qui participent à cette opération, mise à jour quotidiennement sur notre site

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article424>

2/ Faire ses choix de partenaires à aider et calculer son budget de bons d'achat

3/ Ecrire un mail à secretariat@lacagnole.fr

en spécifiant :

A/ votre nom, prénom et adresse postale
votre numéro d'adhérent.e

B/ nom, prénom et adresse postale du bénéficiaire du bon d'achat si ce n'est pas pour vous

C/ nom de l'entreprise A que vous souhaitez soutenir avec la somme du bon d'achat choisie

D/ Facultatif : nom de l'entreprise B que vous souhaitez soutenir avec la somme du bon d'achat choisie

E/ faire cela pour autant d'entreprises que vous choisissez

F/ faire le total et nous envoyez le mail

4/ Effectuer le virement de la somme sur notre livret NEF

IBAN: FR76 2157 0000 0100 5235 90013 25

BIC/SWIFT: STFEFR21XXX

Titulaire de compte (EUR) : LA CAGNOLE, MAIRIE D AUXERRE, 22 RUE DE PREULLY
AUXERRE

Domiciliation : LA NEF, IMMEUBLE WOOPA, 8 AVENUE DES CANUTS, CS 60032, 69517
VAULX EN VELIN CEDEX, FRANCE

5/ Attendre que notre secrétariat fasse réception sur notre livret NEF de votre versement (quelques jours au maximum)

6/ Imprimer le ou les bons d'achat qui seront aussi envoyés avec votre virement à chaque partenaire soutenu.

7/ Se tenir informé.e sur notre site de la reprise d'activité de nos partenaires et y aller faire valoir votre/vos bons d'achats.

Nous vous proposons de nous contacter pour toute précision :

secretariat@lacagnole.fr ou si nécessaire 03 86 73 82 99